

## Rapport d'évaluation sommaire de l'initiative VDMD

### Renseignements sur l'établissement

Nom de l'entreprise	Hecla Québec (une filiale en propriété exclusive de Hecla Mining Company)
Nom de l'établissement	Mine Casa Berardi
Adresse	223 Rue Principale, La Sarre QC J9Z 1Y5
Pays d'opération	Canada
Produits/métaux produits sur place	Or
Types d'opérations inclus dans le champ d'application :	
Activités minières	<input checked="" type="checkbox"/>
Types d'infrastructures inclus dans le champ d'application :	
Routes	<input checked="" type="checkbox"/>

### Vérificateur et renseignements sur la vérification

Nom du ou des vérificateurs	Ross Szwec
Nom de l'entreprise du ou des vérificateurs	EEM Gestion ESS Inc.
Dates des activités de vérification	05/12/2022 au 08/12/2022
Période de vérification	2022
Résumé de la méthodologie de vérification	Vérification effectuée en accord général avec les principes énoncés dans les <i>Termes de référence des fournisseurs de services de vérification (2021)</i> , la norme ISO 19011:2018 - <i>Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management</i> ainsi qu'aux codes de bonnes pratiques publiés par les organismes de certification dont le personnel FSV d'EEM est membre (CECAB, IIGC, AAC, COR et AQVE).
Résumé des activités de vérification	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérification en présentiel (et à distance par Microsoft Teams pour Changements climatiques et Planification de la gestion de crises et des communications – volet siège social).</li> <li>• Revue de l'ensemble des preuves citées et déposées dans un répertoire organisé par Casa Berardi.</li> <li>• Entrevues téléphoniques avec un échantillonnage des communautés d'intérêts de l'établissement.</li> </ul>

## Résumé des conclusions

Critère	Cote	Commentaires
<b>Relations avec les Autochtones et les communautés</b>		
1. Détermination des communautés d'intérêts (CI)	AAA	<p>Un processus documenté d'identification des communautés d'intérêts (CI) est en place et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mécanisme permettant aux CI de s'identifier;</li> <li>• Des CI locales sous-représentées;</li> <li>• Des CI concernées de façon indirecte ou par des enjeux précis;</li> <li>• Une description des caractéristiques pertinentes des CI identifiées;</li> <li>• De l'information consignée à jour;</li> <li>• Des dispositions visant à protéger la confidentialité lorsqu'une CI l'exige;</li> <li>• La possibilité pour les CI de s'exprimer sur l'approche adoptée par l'établissement afin d'identifier les CI; et,</li> <li>• La réalisation d'une revue périodique collaborative du processus d'identification des CI.</li> </ul> <p>Les commentaires des CI sont pris en compte lors de la mise à jour du processus d'identification. Des explications sont fournies aux CI advenant que leurs commentaires n'ont pas été pris en compte.</p>
2. Échange et dialogue efficaces avec les communautés d'intérêts	AAA	<p>Des processus d'échange et de dialogue sont élaborés en collaboration avec les CI et comprennent des mécanismes de résolution de conflits.</p> <p>L'établissement démontre un historique consistant et significatif en matière d'échange et de dialogue avec les CI.</p> <p>Les CI participent au processus décisionnel lorsqu'il s'agit de s'entendre sur des questions qui les touchent directement et/ou qui les intéressent.</p> <p>Une revue de l'efficacité des processus d'échange est effectuée avec l'aide des communautés d'intérêts, et des mesures correctives identifiées sont mises en œuvre.</p> <p>Des rapports publics font état de l'efficacité des processus d'échange.</p>
3. Échange et dialogue efficaces avec les	A	<p>Un engagement démontré de la haute direction en matière d'échange et de dialogue avec les peuples autochtones, qui respect l'esprit du Cadre stratégique sur l'exploitation minière</p>

<p>communautés autochtones</p>		<p>et les peuples autochtones de l'initiative VDMD est en place. L'engagement est documenté dans l'entente de répercussion et avantage signée avec la Première Nation Abitibiwinni (PNA) en 2020.</p> <p>Des processus sont en place pour échanger avec les communautés autochtones directement touchées et tiennent compte des aspects d'importance culturelles, des droit et intérêts de la communauté, et la gouvernance autochtone, et sont conçus pour favoriser l'établissement de relations respectueuses et la tenue d'échanges constructifs durables.</p> <p>Le savoir traditionnel, culturel et spirituel de PNA est sollicité au besoin et utilisé avec respect pour appuyer les décisions et améliorer les pratiques.</p> <p>Casa Berardi et la PNA coopère pour cibler des possibilités de collaboration.</p> <p>De la formation pour les employés du promoteur portant sur les points suivants est déployée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les responsabilités en matière de consultation;</li> <li>• L'histoire, les traditions et les droits des peuples autochtones touchés; et,</li> <li>• La sensibilisation et les échanges interculturels.</li> </ul>
<p>4. Gestion des répercussions et des avantages pour les communautés</p>	<p>A</p>	<p>Des processus d'échange sont en place portant sur l'identification, la priorisation et l'évitement ou l'atténuation des risques potentiels et réels qui touchent directement les CI et tiennent compte des risques sociaux, environnementaux (incluant la gestion des résidus miniers), et la santé et la sécurité des communautés.</p> <p>Les processus d'échange et de dialogue comprennent des mesures visant à faciliter et à encourager la participation des CI sous- représentées et à déterminer quelles CI sont les plus touchées par les risques potentiels et réels identifiés.</p> <p>Des processus sont en place pour optimiser les bénéfices pour les CI par l'approvisionnement local et des possibilités d'emploi.</p> <p>Des plans d'action visant à prioriser les impacts ont été élaborés et mise en œuvre avec la contribution des CI et sont suivi de manière collaborative et adaptive et leur efficacité est évalué.</p> <p>Des processus sont en place pour échanger avec les communautés d'intérêts concernées à propos des contributions de l'établissement aux initiatives de développement communautaire.</p> <p>Les contributions sont communiquées publiquement.</p>

		Les résultats du processus d'échange et de dialogue sont examinés avec les CI concernées sur une base régulière et prédéterminée.
5. Système de réaction aux communautés d'intérêts	AAA	<p>Un processus de gestion des griefs est en place et permet la transmission des plaintes aux échelons supérieurs au besoin, et prévoit un suivi auprès des utilisateurs une fois le processus terminé.</p> <p>Un examen de l'efficacité du système de rétroaction est effectué et des mesures correctives mises en œuvre au besoin.</p>
<b>Santé et sécurité</b>		
1. Engagement et obligation de rendre des comptes	A	<p>Les engagements de l'établissement sont définis et approuvés par la haute direction et sont conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC.</p> <p>Un processus est en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs sont au courant des engagements en matière de sécurité et de santé.</p> <p>L'obligation de rendre des comptes et les responsabilités sont comprises à tous les échelons de l'établissement.</p>
2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan	A	<p>Un système documenté de gestion de la santé et la sécurité au travail (SST) a été établi, mis en œuvre et est maintenu et comprends, entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des objectifs et cibles en SST avec plans d'action à l'appui;</li> <li>• Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité ont été établis, incluant des processus clairs d'avis d'incidents et d'enquête.</li> <li>• Des processus de détermination des dangers et risques, et d'évaluation et de contrôle;</li> <li>• Un programme d'hygiène industrielle;</li> <li>• Des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de SST incluant des ressources pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la SST et l'efficacité des contrôles;</li> <li>• Un programme d'activités de prévention; et,</li> <li>• La tenue des dossiers de santé et de sécurité.</li> </ul>
3. Formation, comportement et culture	AAA	<p>Un programme de formation SST planifié, documenté et fonctionnel est en place et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse des besoins de formation pour les employés, y compris l'examen des aptitudes et compétences</li> </ul>

		<p>requis, ainsi qu'une l'orientation pour les employés, entrepreneurs et visiteurs;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des registres de formation;</li> <li>• Des ressources pour la mise en œuvre et l'entretien du programme de formation.</li> <li>• L'évaluation des compétences acquises;</li> <li>• La qualification / compétence des formateurs incluant leur évaluation périodique;</li> <li>• De la formation axée sur des mesures de prévention et d'action proactive;</li> <li>• Un programme d'observation de tâches; et,</li> <li>• Des mécanismes pour la participation des travailleurs dans la détermination des dangers, l'évaluation des risques et la détermination des contrôles.</li> </ul> <p>Des critères de SST sont intégrés dans les processus et les pratiques opérationnels de base incluant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le plan d'activité annuel;</li> <li>• Les décisions d'approvisionnement;</li> <li>• L'évaluation du rendement des employés;</li> <li>• Le système de rémunération; et,</li> <li>• Le programme de bien-être de l'établissement</li> </ul> <p>La direction montre manifestement son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés.</p> <p>Un programme d'aide aux employés est en place pour soutenir la santé mentale des travailleurs et fournir une assistance en cas de besoin.</p>
4. Surveillance et rapports	A	<p>Des rapports documentés de surveillance et de déclaration en matière de SST sont en place et comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mesures du rendement clairement définies, appliquées de manière uniforme, évaluées régulièrement (y compris par rapport aux performances plus larges de l'industrie) et rapportées à l'interne.</li> <li>• L'analyse des tendances</li> <li>• Le suivi du programme de prévention, de l'hygiène industrielle et des incidents et enquêtes;</li> <li>• Un programme d'audit de la SST;</li> <li>• Une revue de gestion annuelle de la SST assortie d'une évaluation régulière du rendement en matière de la SST par la direction pour favoriser l'amélioration continue et</li> </ul>

		<p>éclairer les décisions;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La communication des résultats de la surveillance et des mesures de suivi au sein de l'établissement; et,</li> <li>• La communication en matière de rendement en SST au public annuellement. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <a href="https://www.hecla.com/french/casa-berardi-quebec-canada-french">https://www.hecla.com/french/casa-berardi-quebec-canada-french</a></li> </ul> </li> </ul>
5. Rendement	AA	<p>Des objectifs de rendement sont fixés pour les indicateurs actifs et proactifs (ex. taux OSHA et activités de prévention), des actions sont en place pour les atteindre et des indicateurs de performance sont en place pour les suivre. Le rendement des objectifs et la plans associés sont revue régulièrement par la haute direction au niveau du site et au niveau corporatif.</p> <p>L'établissement compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises via le système Métrio et se compare aux autres sites d'Hecla.</p>
<b>Planification de la gestion de crises et des communications – Site</b>		
1. Préparation à la gestion de crises et aux communications	Oui	<p>La mine Casa Berardi a mise en place un plan de gestion de crises et des communications qui comprends les menaces et les risques crédibles auxquels l'établissement est exposé et des protocoles d'intervention.</p> <p>Les résultats de ces évaluations sont communiqués au siège social.</p> <p>Une équipe locale de gestion de crises a été mise sur pied, et les rôles et responsabilités des membre sont établis.</p> <p>Un mécanisme de notification pour alerter l'équipe locale de gestion de crises en cas de besoin est en place.</p> <p>Une personne a été désignée et formée pour agir à titre de porte-parole auprès des médias.</p> <p>Le plan de gestion de crises et des communications est un document contrôlé et est mise à la disposition de tous les membres de l'équipe locale de gestion de crises de même que la liste des personnes à contacter;</p> <p>Des centres de contrôle de crise sont en place et sont munis de l'équipement nécessaire.</p> <p>Une liste des principaux contacts médiatiques et des fiches d'appels sont disponibles.</p> <p>Un mécanisme est prévu pour alerter les employés et les tenir au courant de l'évolution de la situation.</p>

		<p>Une liste de coordonnées d'intervenants locaux pertinents en fonction des menaces et des risques crédibles est disponible.</p> <p>L'établissement rencontre chaque année les dirigeants des services locaux d'intervention d'urgence.</p>
2. Revue	Oui	<p>Le plan de gestion de crises et des communications est revue régulièrement et mis à jour (c.-à-d. : au moins annuellement ou lorsque changement de personnel au sein de l'équipe chargée de la mise en œuvre).</p> <p>Les mécanismes pour alerter l'équipe de gestion de crises est mis à l'essai au moins deux fois par année (c.-à-d. : système Get2U).</p> <p>Les mécanismes pour alerter les employés en cas de crise et pour les tenir au courant de la situation sont mis à l'essai au moins une fois par année (c.-à-d. : système Get2U et Collabo).</p> <p>Les mises à jour du plan de gestion de crises et des communications de l'établissement sont communiqués au siège social.</p> <p>Des processus sont en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises ont bien assimilé le plan dans les deux mois suivant leur arrivée au sein de l'équipe. Des formations de recyclage sont tenues annuellement pour tous les membre de l'équipe de gestion de crise.</p>
3. Formation	Oui	<p>Des exercices de simulation de crises sont réalisés en salle de conférence une fois par année. Il est à noter qu'une crise actuelle peut remplacer une simulation planifiée.</p> <p>Une simulation complète de situation de crise est effectuée à tous les trois ans. Le dernier date du 2 décembre 2022 (bris de digue au parc à résidus).</p>
<b>Planification de la gestion de crises et des communications – Siège social</b>		
1. Préparation en matière de gestion de crises et des communications	Oui	<p>Le chef de la direction a approuvé et soutient la planification de la gestion de crises et des communications. La signature du plan de gestion de crise corporatif est imminente.</p> <p>Hecla Mining Co. a déterminé les menaces et les risques crédibles auxquels l'entreprise est exposée et a élaboré des protocoles d'intervention. Les résultats de ces évaluations sont diffusés au sein de l'administration et des opérations incluant Casa Berardi.</p> <p>Une équipe corporative de gestion de crises a été mise sur pied, et les rôles et responsabilités des membre sont établis.</p>

		<p>Un mécanisme de notification pour alerter l'équipe corporative de gestion de crises en cas de besoin est en place.</p> <p>Au moins quatre personnes ont été désignées et formées pour agir à titre de porte-parole auprès des médias.</p> <p>Le plan de gestion de crises et des communications corporatif est un document contrôlé et est mis à la disposition de tous les membres de l'équipe locale de gestion de crises de même que la liste des personnes à contacter.</p> <p>Un centre de contrôle de crise est en place au siège social (Cœur d'Arlène, Idaho) et est munis de l'équipement nécessaire. Des provisions sont en place pour se réunir à distance (c.-à-d. : MS Teams, Skype).</p> <p>Une liste des principaux contacts médiatiques et des fiches d'appels sont disponibles. Le corporatif se concentre sur les médias nationaux et internationaux. Les sites se concentrent sur les média locaux et régionaux.</p> <p>Un mécanisme est prévu pour alerter les employés et les tenir au courant de l'évolution de la situation (c.-à-d. : courriels et hotline avec messages préenregistrés).</p> <p>Une liste de coordonnées d'intervenants locaux pertinents en fonction des menaces et des risques crédibles est disponible dans le plan du siège social. La liste d'intervenants locaux est disponible et incluse dans le plan de Casa Berardi.</p>
2. Évaluation	Oui	<p>Le plan de gestion de crises et des communications est revue régulièrement et mis à jour (c.-à-d. : au moins annuellement ou lorsque changement important au niveau de l'organisation, p.ex. acquisition de Keno Hill).</p> <p>Les mécanismes pour alerter l'équipe de gestion de crises est mis à l'essai en continue (c.-à-d. : courriels et téléphone).</p> <p>Les mécanismes pour alerter les employés en cas de crise et pour les tenir au courant de la situation sont mis à l'essai au moins une fois par année (c.-à-d. : système Get2U et Collabo).</p> <p>Des processus sont en place pour s'assurer que les nouveaux membres de l'équipe de gestion de crises ont bien assimilé le plan dans les deux mois suivant leur arrivée au sein de l'équipe. Un module de formation est actuellement en développement.</p>
3. Formation	Non	<p>Des exercices de simulation de crises <u>ne sont pas actuellement réalisés</u> en salle de conférence une fois par année.</p>
<b>Prévention du travail des enfants et du travail forcé (indiquez OUI ou NON)</b>		



1. Prévention du travail forcé	Oui	Un processus proportionnel au degré de risque associé à la région est en place pour n'astreindre personne au travail forcé.
2. Prévention du travail des enfants	Oui	Des processus proportionnels au degré de risque sont en place pour assurer qu'aucun enfant ne soit embauché.
<b>Changements climatiques</b>		
1. Gestion des changements climatiques sociétale	A	<p>Une stratégie d'entreprise en matière de changements climatiques soutenue par des actions définies est en place.</p> <p>Le comité santé, sécurité, environnement et technique du conseil d'administration d'Hecla est chargé de superviser les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, incluant les risques liés aux changements climatiques.</p> <p>Les impacts liés au climat font partie intégrante du processus de diligence raisonnable lorsque l'entreprise envisage investir dans un nouveau site ou de développer davantage un actif existant.</p> <p>Le rapport de développement durable de Hecla, la déclaration de procuracy (annexe 14K) et le formulaire 10-K sont publiés annuellement et adressent les risques et la stratégie de l'entreprises en matière de changements climatiques.</p>
2. Gestion des changements climatiques aux établissements	B	<p>Un système de gestion de l'utilisation de l'énergie et des émissions de GES a été mis en place à la mine Casa Berardi et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un engagement démontré de la part de la direction à gérer la consommation d'énergie et les émissions de GES, avec des responsabilités attribuées;</li> <li>• L'identification et la désagrégation des sources significatives de consommation d'énergie et d'émissions de GES pour l'établissement; et,</li> <li>• L'identification et estimation des sources importantes d'émissions non énergétiques de GES.</li> </ul> <p>L'établissement a effectué des analyses de risques liées aux impacts physiques du climat et à l'adaptation (basé sur des données d'Ouranos) et a développé un plan pour adresser les exigences du niveau A de l'indicateur 2.</p> <p>Selon l'établissement, il n'y a pas de sources importantes d'émissions non énergétiques de GES pour le site.</p>
3. Objectifs et rapports de rendement des établissements	C	Les objectifs de performance en termes d'énergie et d'émission de GES ont été fixés par le corporatifs mais ne sont pas connus de l'établissement.

		<p>Le rapport annuel de développement durable d'Hecla traite des aspects de l'énergie et/ou des émissions de GES.</p> <p>Les méthodologies de quantification et d'estimation utilisées pour convertir les données sur l'énergie et les émissions de GES sont ceux prescrites par les gouvernements fédéral et provincial (QC).</p> <p>L'entreprise a développé un plan d'action pour répondre à l'ensemble des exigences du niveau A.</p>
<b>Gestion du maintien de la biodiversité</b>		
<p>1. Engagement de l'entreprise envers le maintien de la biodiversité, responsabilité et communications</p>	<p>AA</p>	<p>L'engagement démontré par la haute direction respecte l'esprit du Cadre stratégique sur les mines et la conservation de la biodiversité ainsi que la hiérarchie des mesures d'atténuation afin d'atteindre les résultats déclarés en matière de biodiversité (analyse de conformité fait par l'établissement).</p> <p>L'engagement a été communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernées et a été intégré dans les formations d'orientation pour nouveaux employés et entrepreneurs.</p> <p>Les rôles, les responsabilités et le mécanisme de reddition de comptes nécessaires à la mise en œuvre de l'engagement sont documentés et les ressources ont été allouées pour la conservation de la biodiversité.</p> <p>L'engagement envers la conservation de la biodiversité et sa mise en œuvre ont été soumis à une revue indépendante interne.</p>
<p>2. Planification et mise en œuvre du maintien de la biodiversité</p>	<p>A</p>	<p>Un plan de gestion des aspects significatifs de la biodiversité a été mis en œuvre à l'échelle de l'établissement et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une évaluation des impacts et des risques ainsi que les contrôles pour la biodiversité (sous format de texte);</li> <li>• L'identification de trois (3) objectifs spécifiques concernant les aspects significatifs de la biodiversité et l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action ainsi que des tableaux de bord pour le suivi;</li> <li>• L'assignation de responsabilités pour la gestion de la conservation de la biodiversité;</li> <li>• Des communications périodiques concernant la biodiversité (via Infolettres mensuelles) et inclusion de l'engagement et des aspects de biodiversité dans la formation d'orientation de l'établissement pour les nouveaux employés et entrepreneurs.;</li> </ul>


		<ul style="list-style-type: none"> <li>• La consultation des principales communautés d'intérêts (c.-à-d. : Abitewinni, Comité de Liaison) sur la gestion de la conservation de la biodiversité; et,</li> <li>• Des suivis et rapports réguliers à la haute direction sur la mise en œuvre du plan de conservation de la biodiversité et les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs fixés dans ce domaine (premier fait par un consultant externe; sera internalisé en 2023).</li> </ul>
3. Rapports sur le maintien de la biodiversité	B	<p>Des suivis et rapports réguliers sont transmis à la haute direction sur la mise en œuvre du plan de conservation de la biodiversité et les progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs fixés dans ce domaine (premier fait par un consultant externe; sera internalisé en 2023).</p> <p>Des rapports publics sur le rendement en matière de conservation de la biodiversité ne sont pas encore produit par l'établissement.</p>
<b>Gestion des résidus miniers</b>		
1. Politique de gestion des résidus miniers et énoncé des engagements	A	<p>Une vérification interne a été effectuée (en utilisant le tableau de conformité) et a déterminé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les engagements sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conformes au Guide sur les résidus miniers;</li> <li>○ Approuvés par la haute direction; et,</li> <li>○ Appuyés au niveau de gouvernance de l'entreprise.</li> </ul> </li> <li>• L'entreprise a mis en place un processus pour s'assurer que les engagements sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Communiqués aux employés;</li> <li>○ Compris par les employés et les entrepreneurs dont les activités peuvent influencer sur la gestion des résidus miniers de manière directe ou indirecte; et,</li> <li>○ Mis en œuvre dans les limites du budget.</li> </ul> </li> </ul>
2. Système de gestion des résidus miniers et préparation des mesures d'urgence	A	<p>Une vérification interne a été effectuée (en utilisant le tableau de conformité) et a déterminé que l'entreprise a:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboré et mis en œuvre un système de gestion des résidus miniers conforme au Guide sur les résidus miniers;</li> <li>• Élaboré un PIU et un PPU conformes au Guide sur les résidus miniers; et,</li> <li>• A mis à l'essai le PIU et le PPU.</li> </ul>

3. Délégation de la responsabilité de la gestion des résidus miniers et de l'obligation de rendre des comptes	A	<p>Une vérification interne a été effectuée (en utilisant le tableau de conformité) et a déterminé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un cadre supérieur responsable est imputable pour la gestion des résidus miniers;</li> <li>• Le cadre supérieur responsable a un rapport hiérarchique direct avec les responsables de la gouvernance d'Hecla;</li> <li>• Les responsabilités et l'autorité en matière de gestion des résidus ont été déléguées par écrit au personnel qualifié;</li> <li>• La délégation des responsabilités et de l'autorité en matière de gestion des résidus miniers est conforme au Guide sur les résidus miniers.</li> </ul>
4. Examen annuel de la gestion des résidus miniers	A	<p>Une vérification interne a été effectuée (en utilisant le tableau de conformité) et a déterminé que des revues de la gestion des résidus miniers sont tenues annuellement (débutant en 2022) et sont conformes au Guide sur les résidus miniers.</p>
5. Opération, entretien et surveillance	A	<p>Une vérification interne a été effectuée (en utilisant le tableau de conformité) et a déterminé qu'un manuel d'OES conforme au Guide OES a été élaboré et qu'il est mis en œuvre pour la gestion des résidus miniers.</p>
<b>Intendance de l'eau</b>		
1. Gouvernance de l'eau	A	<p>L'engagement de la haute direction en matière d'intendance de l'eau respecte le Cadre stratégique sur l'intendance de l'eau de l'initiative VDMD (analyse de conformité faite par l'établissement).</p> <p>L'engagement a été communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernées et a été intégré dans les formations d'orientation pour nouveaux employés et entrepreneurs.</p> <p>Les rôles, les responsabilités et le mécanisme de reddition de comptes nécessaires à la mise en œuvre de l'engagement sont documentés et les ressources ont été allouées pour l'intendance de l'eau.</p> <p>Les rôles, responsabilités et obligations de rendre des comptes en matière de gestion de l'eau sont définis dans le manuel OES de l'établissement.</p>
2. Gestion de l'eau destinée aux opérations	A	<p>Une approche systématique de la gestion de l'eau destinée aux opérations a été établie et mise en œuvre et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un bilan hydrique pour l'ensemble du site – le bilan est actualisé à des intervalles déterminés et tient compte des données de surveillance.</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un programme de surveillance de l'eau de surface et de l'eau souterraine;</li> <li>• Des contrôles fondés sur les risques identifiés;</li> <li>• Des plans d'intervention et plans d'urgence pour les risques et incidents liés à l'eau; et,</li> <li>• De la formation pour les employés et entrepreneurs concernés.</li> </ul>
3. Planification des bassins versants	A	<p>Des échanges ont lieu avec les communautés d'intérêts concernées par le bassin versant (p.ex. Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ), Abitiwinni).</p> <p>L'établissement participe directement aux forums de l'OBVAJ.</p> <p>La façon dont les pratiques de gestion de l'eau destinée aux opérations contribuent aux effets cumulatifs sur le bassin versant est évaluée via les études ESEE (zone exposé et zone de référence).</p>
4. Rendement et production de rapports liés à l'eau	B	<p>Hecla a établi un objectif de réduction de l'utilisation de l'eau fraîche de 5 % pour 2021.</p> <p>Des suivis sont effectués régulièrement (i.e., lectures de débitmètres) et l'évolution est rapportée à la direction de la mine ainsi que le siège social.</p> <p>Les rapports publics les plus récents (i.e., 2021) relatifs à la gestion de l'eau ne font pas état du rendement par rapport aux objectifs établis. Ils présentent seulement le résultat obtenu.</p>

### Déclaration de vérification

Déclaration de vérification	
La vérification externe a été effectuée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD et, par conséquent, comprenait principalement des entrevues, des analyses de données et toute information pertinente (sur la base d'échantillons) pour évaluer la conformité de l'entreprise par rapport aux indicateurs de rendement de l'initiative VDMD.	<input checked="" type="checkbox"/> La vérification externe a été menée conformément au mandat du FSV de l'initiative VDMD.
Les cotes indiquées dans le présent rapport sont vérifiées en fonction des éléments probants examinés lors de la vérification externe de cet établissement.	<input checked="" type="checkbox"/> Les cotes de ce rapport sont jugées exactes sur la base de cette vérification.

Limites	Aucune limitation importante empêchant l'atteinte des objectifs de la vérification.
Autres commentaires	-
Nom du vérificateur	Ross Szwec
Signature du vérificateur	
Date de la déclaration de vérification	15 décembre 2022